

Initiative Grâce à onze étudiants de l'Ensaia, les pensionnaires de l'Ehpad de Brabois bénéficient d'un environnement agréable

Un parc animalier à la Sainte-Famille

Onze élèves de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Vandœuvre ont travaillé à la création d'un parc animalier au sein d'une maison de retraite, l'Ehpad « La Sainte-Famille » à Brabois qui faisait déjà régulièrement appel à des interventions en médiation animale.

Cette fois, le projet est de grande ampleur. Il est né de la volonté du directeur, M. Doridan, de créer un environnement agréable et stimulant pour les résidents et leurs visiteurs. Les étudiants, dans le but d'aider d'autres établissements qui souhaiteraient faire de même, ont rédigé un rapport détaillé résumant les démarches à suivre.

Le projet a débuté par une



■ Célia Colln, Sarah Grauby, Lucas Grizzanti, Paul Tresson, Elise Laborle, Iris Lang, Marianne Grouffal, Agathe Moysan, Charlotte Rostoucher, Coralle Sallet, Anne Podevin ont participé à ce beau projet.

longue phase de recherches. « En effet, la création d'un parc animalier ne se fait pas d'un claquement de doigt : il faut un cadre réglementaire. Il dépend du lieu, des espèces d'animaux et de l'objectif du parc. Pour définir le cadre, il a fallu décrire ses caractéristiques. Un rassemblement d'animaux dans une maison de retraite correspond à un élevage d'agrément si "les espèces sauvages animales détenues en captivité sont courantes, faciles d'entretien et en nombre limité". Ceci est à opposer aux "établissements d'élevage" à but lucratif, ou composés d'espèces protégées sur le territoire français,

dangereuses, difficiles d'entretien en captivité ou encore ayant un caractère invasif en cas de relâcher dans la nature, et ce dans des proportions supérieures à celles fixées réglementairement par groupe d'espèces », explique un étudiant de l'Ensaia.

D'autres contraintes ? « Il a fallu consulter l'arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques, étudier la compatibilité des animaux pour la zoothérapie, présenter le projet au maire et à la DASS pour avoir leur aval. L'élevage doit aussi satisfaire les besoins biologiques et de bien-être de l'animal. « Il est

obligatoire de tenir un registre des entrées et sorties d'animaux, ainsi qu'un suivi sanitaire et vétérinaire. »

Pouvoir apaisant des animaux

L'agent technique de l'Ehpad s'est occupé des constructions pour deux équidés (un âne et un poney), trois chèvres et trois lapins béliers ont investi les lieux.

Les occupants de la maison de retraite peuvent ainsi passer du temps avec les animaux, les brosser... Les lapins ont, par exemple, un pouvoir apaisant.

Les étudiants ont contacté

plusieurs personnes et associations pour se renseigner sur les rôles sociaux des animaux : Philippe Leroy, professionnel en médiation animale, et Emmanuelle Fidry, ergothérapeute et équicienne au sein de l'association Equit'aide.

Ils se sont aussi adressés à Loïc Delagneau, responsable de l'espace animalier du parc la Pépinière à Nancy, mais aussi à des membres du parc de Sainte-Croix. « Les chèvres de Lorraine étant protégées, nous avons également demandé de plus amples renseignements à Stefan Jurjanz, président de l'Association des chèvres de Lorraine. »